

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2763>



Élections professionnelles : Un point de vue solidaires fp

- Syndicalisme -

Date de mise en ligne : samedi 23 février 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Les élections professionnelles qui se sont déroulées dans la Fonction Publique en cette fin d'année 2018 n'y ont pas bouleversé les grands équilibres syndicaux. Peu de changements dans les instances. Les organisations syndicales conservent leurs places en termes de représentativité au sein du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Au-delà de cette relative stabilité, pour Solidaires Fonction publique, il faut souligner quelques points. La baisse de la participation tout d'abord, notable dans la plupart des secteurs, est un point qu'il nous faudra collectivement analyser à la lumière de plusieurs éléments. Il est indispensable de s'interroger et de tirer les enseignements de la mise en place du vote électronique. En effet, outre les difficultés techniques pourtant prévisibles mais non évitées, ce type de vote n'engendre pas la même dynamique de vote et éloigne un grand nombre de personnels de ce moment démocratique pourtant essentiel (notamment du fait de difficultés d'accès à un ordinateur par exemple). Il faut également voir ce qui découle du dialogue social inexistant depuis de nombreux mois dans la Fonction publique et, de fait, de l'image que cela donne des organisations syndicales. Toujours revendicatives, toujours en lutte mais pour quels poids et résultat ? Pour Solidaires Fonction publique, il faudra probablement également se pencher sur cette baisse de participation avec un regard croisé sur le mouvement social actuel qui questionne entre autres nos bases et pratiques syndicales. Ce questionnement sera indispensable pour faire évoluer nos réflexions, nos façons de faire, de lutter, etc.

Au-delà de la baisse globale de participation, il faut par ailleurs noter la baisse de toutes les organisations syndicales à l'exception de l'UNSA et de la FSU. Ainsi, les organisations, quelle que soit leur taille, ont vu leurs résultats baisser entre 2014 et 2018. Solidaires Fonction publique ne fait pas exception puisque subissant un tassement de 1,4 point à la FPE. Cependant, une analyse plus en détail permet de remarquer une présence plus large en terme de périmètre des organisations de Solidaires Fonction publique, c'est-à-dire une présence dans un nombre de secteurs plus important. C'est le cas notamment au Ministère des Affaires Étrangères où Solidaires s'est implanté au Comité technique d'Administration Centrale, au casier judiciaire mais aussi au CT du Ministère de la Jeunesse et des Sports, où Solidaires Jeunesse et Sports obtient un siège dès sa première candidature, ou enfin dans les emblématiques Services du Premier Ministre.

à noter également l'entrée au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale de SUD CT, qui permet désormais à Solidaires une présence dans les Conseils supérieurs des trois versants.

Si certaines organisations ancrent donc leur présence plus profondément dans un secteur, d'autres élargissent les secteurs dans

lesquels elles sont implantées. C'est finalement peut-être là que l'on peut voir les évolutions les plus sensibles.

C'est à partir de tous ces éléments et analyses qu'il faudra construire les combats des quatre années qui viennent et tout particulièrement de l'année décisive qui nous attend, notamment avec le projet de loi sur la Fonction publique qui promet d'être désastreux pour les agent-es en matière de droits, de conditions de travail, de précarité... mais aussi pour l'ensemble des services publics et des populations.

Pour Solidaires Fonction publique, il sera indispensable d'être particulièrement offensif-ves dans nos combats, de ne rien laisser passer, en réfléchissant et utilisant des moyens d'action divers et nombreux. On a pu voir clairement, ces dernières semaines, dans les revendications exprimées par le mouvement social, que les services publics seront un enjeu fort pour toutes et tous et que la Fonction publique a un rôle qui doit être accru et non sacrifié.

Gaëlle Martinez, déléguée générale Solidaires Fonction Publique